

⑲ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

⑪ N° de publication :

2 804 442

(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

⑳ N° d'enregistrement national :

00 01083

⑤① Int Cl⁷ : C 12 G 3/06

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②② Date de dépôt : 28.01.00.

③③ Priorité :

④③ Date de mise à la disposition du public de la
demande : 03.08.01 Bulletin 01/31.

⑤⑥ Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

⑥⑥ Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦① Demandeur(s) : *PARLATONI GIUSEPPE — FR.*

⑦② Inventeur(s) : *PARLATONI GIUSEPPE.*

⑦③ Titulaire(s) :

⑦④ Mandataire(s) :

⑤④ **BOISSON ALCOOLISEE A BASE D'ORANGES.**

⑤⑦ L'invention concerne une boisson alcoolisée à base
d'oranges.

Elle est composée de: un litre d'alcool à 90°, deux litres
d'eau, les zestes de quatre oranges, un kilogramme de su-
cre et un bâton de cannelle.

Elle est réalisée selon une recette qui consiste à mettre
à macérer les zestes de quatre oranges dans un litre d'alco-
ol pendant cinq jours, à incorporer cette préparation à deux
litres d'eau contenant un kilogramme de sucre préalable-
ment portés à ébullition puis laissés à refroidir, et à mettre
le mélange obtenu au congélateur

FR 2 804 442 - A1



La présente invention concerne une boisson alcoolisée à base d'oranges.

Cette boisson est inexistante sur le marché à ce jour.

La recette de cette boisson est la suivante :

• Ingrédients pour deux litres de boisson :

- 5 - un litre d'alcool à 90°
- deux litres d'eau
- le zeste de quatre oranges
- un kilogramme de sucre

- 10 - un bâton de cannelle

• Mode de réalisation de l'invention :

Mettre les zestes d'orange à macérer dans un litre d'alcool pendant cinq jours.

Verser un kilogramme de sucre dans deux litres d'eau et les porter à ébullition.

Laisser refroidir.

- 15 Ajouter les zestes d'orange macérant dans l'alcool dans l'eau sucrée.

Mettre au congélateur.

Cette invention est susceptible d'être mise en bouteille afin d'être commercialisée.

REVENDICATIONS

- 1) Boisson obtenue par le mélange d'alcool à 90°, d'eau, de sucre et de zest d'orange.
- 2) Boisson selon la revendication 1 caractérisée en ce que le zest d'orange est mis à macéré par incorporation dans l'alcool à 90° durant plusieurs jours.
- 5 3) Boisson selon la revendication 1 caractérisée en ce que le sucre est dissout dans l'eau jusqu'à ébullition.
- 4) Boisson selon la revendication 1 caractérisée par le mélange du produit de macération avec l'eau sucrée.



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**
établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

2804442

N° d'enregistrement
national

FA 589895
FR 0001083

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
Y	FR 2 216 349 A (BATAZZI PHILIPPE) 30 août 1974 (1974-08-30) * page 1, ligne 2 - ligne 6; revendications 1-3 * * page 2, ligne 11 - page 3, ligne 14 * ---	1-4	C12G3/06
Y	US 4 001 458 A (MUROLO GIUSEPPE) 4 janvier 1977 (1977-01-04) * colonne 1, ligne 5 - ligne 13 * * revendication 1; exemples 1,3 * * colonne 1, ligne 47 - colonne 2, ligne 3 * ---	1-4	
A	COINTREAU: "150 years of tradition and innovation. Cointreau has been a worldwide legend since its creation in 1849." WEB PAGE, 'en ligne! XP002153121 Extrait de l'Internet: <URL:http://www.cointreau.com/always/histo ry/indexc3.htm> 'extrait le 2000-11-15! * le document en entier * -----	1-4	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7)
			C12G
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
16 novembre 2000		Charles, D	
<p>CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>			

2

EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)